Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 64 (1993)

Heft: 4: Egalité entre femmes et hommes : un long chemin...

Vorwort: Avant-propos : vingt ans après...

Autor: Bovée, Jean-Paul

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Avant-propos

Vingt ans après...

par Jean-Paul Bovée,
Secrétaire général de l'ADIJ

Une vingtaine d'années après l'accession des Suissesses au droit de vote sur le plan fédéral et dix ans environ après l'inscription du principe de l'égalité entre hommes et femmes dans la constitution du pays, où en sommes-nous ? Telle était l'idée de la Commission sociale de l'ADIJ lorsqu'elle décida, il y deux ans, d'étudier l'état de la situation en Suisse et dans le Jura.

L'idée d'organiser un colloque ayant été écartée, la commission décida de donner la parole à des personnes concernées, en premier lieu des femmes qui, à un titre ou à un autre, sont engagées dans une action concrète visant à faire entrer dans la pratique le beau principe d'égalité. D'où la réalisation du dossier que vous avez entre les mains.

Devant l'ampleur du sujet, nous avons opté pour un thème plus précis tournant autour de l'application de l'égalité sur le lieu de travail. Après avoir demandé à Odile Montavon, Ministre de l'Education de la République et Canton du Jura, d'inaugurer ce numéro, nous nous sommes adressés aux responsables des services cantonaux (Marie-Josèphe Lachat pour le Bureau de la condition féminine du canton du Jura et Barbara Selong Vogt pour le Bureau de l'égalité entre la femme et l'homme du canton de Berne), afin de dresser l'état des progrès réalisés et des lacunes qui subsistent, puis à Monique Cossali Sauvain, Adjointe scientifique à l'Office fédéral de la justice, à qui nous avons demandé de présenter le projet de loi fédéral sur l'égalité entre femmes et hommes du 24 février 1993. Nicolas von der Weid, Secrétaire général de l'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie présente ensuite le cas particulièrement intéressant de l'industrie horlogère, alors que Guite Theurillat, Secrétaire générale de la Fédération jurassienne des syndicats chrétiens évoque la véritable course d'obstacles qui attend souvent les femmes engagées dans le monde du travail. Enfin, Antoinette Roulin, psychologue à l'Office d'orientation scolaire et professionnelle de Tavannes explique l'engagement - très important - de l'orientation professionnelle sur le terrain de l'égalité.

On verra ainsi, en dehors de toute polémique, que depuis une vingtaine d'année, des réalisations concrètes ont vu le jour mais, d'un autre côté, que l'écart demeure parfois considérable entre la volonté exprimée politiquement ou juridiquement et la vie pratique.

On trouvera également dans ce numéro un hommage à M. Frédéric Savoye, président central de l'ADIJ entre 1973 et 1981, décédé dernièrement, hommage rendu par M. Rémy Berdat, ancien Vice-président et membre d'honneur de notre association.